

Section CFDT

Centre Hospitalier Guillaume Régnier
BP 60321

35703 RENNES CEDEX 7

☎ 02 99 33 39 00 Poste 3506

cfdt@ch-guillaumeregnier.fr

www.sante-sociaux.fr/cfdt35

Thorigné, le jeudi 1^{er} Décembre 2016

DES STAGIAIRISATIONS SOUS LE SAPIN !

L'année 2016 a été marquée à la MAS par la tenue de Tables Rondes organisées en début d'année. Différents thèmes y ont été abordés mais un large volet a été consacré aux Ressources Humaines. En cette fin d'année, le CHSCT et le CTE devaient voter sur la mise en œuvre des orientations RH discutées en Tables Rondes.

Il n'est pas possible d'évoquer ces orientations sans évoquer la perte des 5 RTT. Cette mesure, nous y sommes opposés mais c'est un état de fait, nous les avons perdus et à moins de croire au Père Noël, nous ne les récupérons pas. Nous sommes donc 5 jours de plus au travail et à nous tous, cela représente 2.5 Equivalent Temps Plein. La Direction va donc « enlever » ces 2.5 ETP. Elle a fait le choix de supprimer, il y a quelques mois déjà, un 0.3 ETP de psychologue à BETTON (ce qui équivaut financièrement à un 0.5 ETP AS/AMP) et pour les 2 ETP restant, la Direction fait le choix d'enlever 1 ETP sur le pool et un 1 ETP sur l'animation.

Comment la MAS va continuer à avancer avec ces suppressions ? En ce qui concerne la suppression d'un ETP sur le pool, nous espérons que la réponse va venir de la délégation de gestion. Pour l'instant, c'est le service DRH de Rennes qui gère l'absentéisme du Placis Vert. L'idée c'est qu'une partie des prérogatives soient données à la Direction du Placis Vert afin de gérer au plus près l'absentéisme. Cela devrait permettre une plus grande réactivité et espérons-le, pallier la suppression de ce poste sur le pool.

En ce qui concerne le poste sur l'animation, la Direction explique que l'impact sera minimisé par la contribution des agents des maisons sur des temps d'activités à l'animation comme cela existe déjà avec l'activité cheval, l'activité bois, handismile...Cela sera possible si, et seulement si, l'effectif au sein des maisons est de 8 à la journée, 9 pour les Camélias. **La CFDT a insisté sur ce point.**

La suppression de ces 2.5 ETP va engendrer une économie de 112500 E. La Direction propose de se servir de cette économie pour permettre des mises en stage et des mutations.

En ce qui concerne les stagiairisations, la CFDT a négocié la stagiairisation de tous les contractuels AS et AMP arrivés en 2013...cela représente 26 agents !

16 AS/AMP seront stagiairisés au 1^{er} janvier 2017 ainsi que 4 IDE. Le 1^{er} juillet 2017, 10 AS/AMP et 3 IDE (sous réserve de poste permanent et du budget). Nous surveillerons de près ces promesses. Pour les ASH, il faut attendre la liste d'aptitude de 2017 pour espérer la stagiairisation des contractuels.

Ces stagiairisations ne sont pas soumises à condition. Mais, à l'avenir, les stagiaires devront adhérer à un engagement de stabilité qui sera de 6 ans pour les AS/AMP et de 4 ans pour les IDE. La Direction souhaite ainsi stabiliser les effectifs et éviter le turn over. Une priorité sera également donnée aux AMP afin de valoriser le caractère médico-social de l'établissement et arriver à un équilibre entre les AS et les AMP. Ces mesures sont complétées par l'arrivée d'un cadre socio-éducatif et par le recrutement d'un éducateur spécialisé en septembre 2017.

Les Tables rondes ont été un espace de dialogue et de négociation avec la Direction. Nous avons été force de propositions lors de ces rencontres. Toutes les mesures ne nous apportent pas satisfaction car nous aurions préférés garder les 2.5 ETP...mais la stagiairisation d'une trentaine d'agents est un élément très positif.

Nous avons rappelé à la Direction qu'en plus de ces mesures, il est important de donner du sens au travail, de permettre des espaces de dialogue afin de réfléchir sur nos pratiques et que tout cela n'est possible qu'à partir du moment où les effectifs à la journée sont respectés.

Au CHSCT comme au CTE la CFDT a voté pour, tout comme la CGT.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Alexandra ORY aux Fougères
Marcie BOUVET aux Bruyères